

17

170

Monsieur le Duc,

J'ai eu l'avantage de recevoir votre lettre de Coppet  
Du 10 novembre, et je vous suis infiniment re-  
connaissant des peines que vous voulez prendre  
pour mon écritaire et pour moi. Voici les forma-  
lités à observer. Il faudra faire un paquet de  
toile cirée, sur laquelle on peindra en couleur  
rouge à l'huile les lettres initiales de mon adresse  
et le nom de la ville <sup>de Bonn</sup> en toutes lettres. Le  
paquet doit être accompagné d'une Décla-  
ration <sup>non cachetée</sup> qui spécifie le contenu du paquet.  
L'argent brut ne paie point d'impôt, l'argent  
façonné est taxé selon le poids, à la <sup>douane</sup> frontière  
fédérale. On pourra mettre sur la déclaration  
un cachet volant, <sup>le</sup> même qu'il se trouve sur  
le paquet. J'espère qu'avec ces précautions  
cela ne sera pas ouvert à la frontière où les  
douaniers pourraient par mégarde & gâter ou  
briser quelque chose, et seulement ici en ma présence.